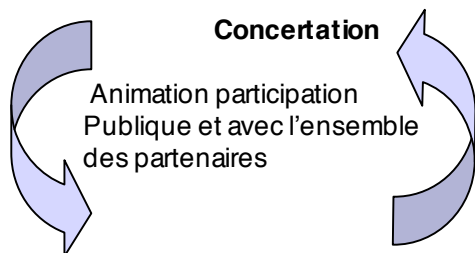




L'ENQUETE PUBLIQUE DES PARCS NATURELS REGIONAUX

Juin 2005

RÔLE DU PARC



Participer à
La préparation
de l'Enquête publique

Informers sur le territoire

Documents de synthèse
Appui à la Commission
d'enquête

Le projet de charte est élaboré

La Région arrête le projet de charte pour la mise de celui-ci à enquête publique

La Région saisit le TA qui désigne une Commission d'Enquête et
Publication notifiant l'enquête publique indiquant les dates de l'EP

Publicité

Déroulement de l'Enquête publique

Phase de **consultation** du public

Clôture de de l'Enquête publique

Remise du rapport et des conclusions de la Commission d'Enquête

CALENDRIER

3 mois minimum

1ère étape

1 à 2 mois
Délais indicatifs

2ème étape
Ouv erture EP

15 jours

15 jours avant l'ouverture de l'EP et pendant les huit premiers jours de l'ouverture de L'EP

3ème étape

Minimum 1 mois
Maximum 2 mois
+ 15 j. si prolongation

De 1 mois après la clôture
À 6 mois après
l'ouverture de l'EP

EP : enquête publique
TA : tribunal administratif
CE : commission d'enquête
HAP Enquête publique des PNR